

**Addis Abéba, le 30 juillet 2014:** La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, suit avec consternation et inquiétude l'évolution de la situation en Libye, marquée par la poursuite et l'aggravation des affrontements armés opposant des milices et groupes armés, notamment à Benghazi et à Tripoli.

Elle condamne fermement ces actes de violence, qui se traduisent par de nombreuses pertes en vies humaines et des destructions massives et insensées de biens et d'infrastructures.

La Présidente de la Commission souligne que la situation actuelle, si elle n'est pas rapidement contenue et réglée, risque de remettre irrémédiablement en cause la cohésion de la société libyenne et l'existence même de l'État, avec des conséquences particulièrement graves pour la sécurité et la stabilité régionales. Dans ce contexte, elle réitère l'appel pressant de l'UA aux parties prenantes libyennes pour qu'elles mettent un terme immédiat à la spirale actuelle de violence et œuvrent à la réalisation de l'aspiration du peuple libyen à la démocratie, à l'état de droit et au bien-être socio-économique, telle qu'exprimée lors de la révolte populaire de février 2011.

Elle exprime à nouveau le soutien total de l'UA aux efforts que déploie le Gouvernement intérimaire et à toutes les autres initiatives de bonne volonté visant à parvenir à une cessation durable des hostilités entre les belligérants et à engager, de bonne foi et avec l'esprit requis de tolérance mutuelle, un dialogue inclusif pour relancer la transition en Libye et en faciliter l'aboutissement. Elle note avec satisfaction l'annonce, le 21 juillet 2014, des résultats définitifs des élections parlementaires qui ont eu lieu le 25 juin 2014, et renouvelle le soutien de l'UA au processus de rédaction de la nouvelle Constitution, soulignant qu'il s'agit là d'aspects positifs de la transition en cours. La Présidente de la Commission félicite les pays de la région pour leur engagement et détermination à aider la Libye à surmonter les graves défis auxquels elle est confrontée. Elle note avec satisfaction la Déclaration finale de la réunion ministérielle des pays limitrophes de la Libye tenue à Hammamet, en

Tunisie, du 13 au 14 juillet 2014, dans le prolongement de la rencontre consultative des voisins de la Libye, qui a eu lieu à Alger, en marge de la 17<sup>ème</sup> réunion ministérielle des Pays Non-alignés, les 27 et 28 mai 2014, et des consultations organisées lors du Sommet de l'UA, à Malabo, à la fin du mois de juin 2014. Elle attend avec intérêt les conclusions de la réunion, au niveau des hauts fonctionnaires, du Groupe de travail politique mis en place à Hammamet et coordonné par l'Égypte, prévue au Caire, le 6 août 2014, avec la participation de l'UA. Elle attend, en outre, avec intérêt la réunion, au niveau des experts, du Groupe de travail

sécuritaire, également créé à Hammamet et coordonné par l'Algérie.

La Présidente de la Commission exhorte les partenaires internationaux de l'Afrique, y compris les Nations unies, à soutenir pleinement les efforts de la région, qui subit le plus l'impact de la crise libyenne et dont la connaissance approfondie de la situation en fait un acteur à même d'aider efficacement à l'émergence d'une solution consensuelle. La Présidente de la Commission renouvelle l'engagement de l'UA à continuer à travailler étroitement avec la région et en coordination avec les autres acteurs internationaux concernés, en vue d'aider la Libye, dans l'esprit de la solidarité africaine, à surmonter les difficultés actuelles.

À cet égard, elle se félicite des consultations que son Envoyé spécial pour la Libye, M. Dileita Mohamed Dileita, a eues lors des visites qu'il a effectuées en Libye, ainsi que dans des pays voisins (Tunisie, Égypte, Algérie et Niger), du 10 au 26 juillet 2014, et ce dans le cadre du suivi du communiqué de presse adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) le 23 mai 2014. L'Envoyé spécial prévoit de se rendre, dans les délais les plus rapprochés possibles, au Soudan et au Tchad, pour des entretiens avec les responsables concernés de ces deux pays.

Sur la base de ces consultations, la Présidente de la Commission soumettra au CPS un rapport exhaustif sur la situation, y compris des recommandations concrètes sur les voies et moyens d'un soutien accru de l'UA au processus de stabilisation de la Libye et à la conclusion rapide de la transition en cours.

Source : [peaceau.org](http://peaceau.org)